

EDITO : DES BIENS PUBLICS CONTAMINÉS

PAR DES PROBLÈMES PUBLICS MONDIAUX

Il y a plus de vingt ans, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), rappelait que, si le monde connaissait des crises en tout genre, c'était en raison de l'insuffisance de la production de biens publics. En découlait un appel à fournir au monde ces biens publics que sont l'éducation, la justice, l'alimentation, l'environnement... En réalité, plutôt que de produire des biens, le monde fabrique à l'envi des problèmes publics, confirmant que nous serions bel et bien entrés dans « la société du risque ».

Quel magnifique paradoxe avons-nous à gérer ! Plus il y a de connaissances sur et dans le monde, plus s'accroît l'inquiétude dans la population, plus le besoin de réponses, d'innovations, de gestion, prend de l'ampleur. L'exigence de ces attentes de réponses est à la mesure de l'enchevêtrement des risques et de leurs répercussions.

LES TRIBULATIONS DES VIRUS EN CHINE

Il y a la Peste porcine africaine (PPA) et ses impacts sur les disponibilités en viande de porc pour les ménages chinois. Il y a maintenant un virus propre à l'humain. L'épidémie de Coronavirus en Chine semble se répandre (plus de mille morts en Chine à l'heure où cet éditorial est rédigé), et contaminer l'économie. Le confinement des populations chinoises exposées au virus les a conduits à constituer des stocks de précaution, en particulier dans l'alimentaire, provoquant une brusque tension inflationniste en Chine. En rythme annuel, les prix des biens alimentaires ont grimpé de plus de 20% en Chine, contre 1,6% pour les autres produits non alimentaires. A ces comportements de précaution, s'ajoute un ralentissement de l'activité économique, le salariat chinois devant se prémunir de toute transmission du Coronavirus.

La demande chinoise de matières premières, qu'elles soient agricoles ou non, est donc en train de reculer, entraînant avec elle les prix. Cuivre, pétrole, sucre et or, voient déjà leurs cours s'effriter. Il en est de même pour le soja (repassé sur la barre des 300\$/tonne), déjà bien abimé par une guerre commerciale sino-américaine, ou encore du colza, retombant sous les 410€/tonne. Les espoirs suscités par la trêve guerrière signée par la Chine et les Etats-Unis, apparaissent bien lointains. De plus, le Baltic Exchange Dry Index, véritable baromètre des prix des transports maritimes, ne cesse de reculer depuis le début de l'hiver, permettant de prendre la mesure des répercussions de la crise sanitaire chinoise.

Il s'ensuit que, dans la problématique de la gestion des risques en agriculture, les agriculteurs se doivent d'intégrer ce type de risque inséparable de la conflictualité des relations internationales. D'autant plus que, dans ce contexte, le prix du pétrole va sans doute bouger dans le sens de la hausse, si les canaux maritimes sont bloqués, comme menace de le faire l'Iran. Prix des grandes cultures en baisse, coût plus élevé du baril de pétrole, mauvais cocktail pour les agriculteurs.

LE « DIVISIONAVIRUS » EUROPÉEN

Il y a les lointains virus, et il y a ceux qui sont plus proches, d'une autre nature, plus pernicieux, mais tout aussi dangereux. Dans l'UE, il y a celui de la division politique. Bien-sûr le BREXIT, illustration grandeur nature des forces centrifuges agissantes, dévorant le système immunitaire des institutions européennes. Chacun évalue les gains et les pertes du retrait du Royaume-Uni. Gageons que, si, dans quelques années, le Royaume-Uni s'en sort mieux que prévu, les candidats à la sortie pourraient se faire connaître. Un BREXIT à l'issue encore incertaine, mais qui, forcément, traduit cette rupture d'avec la promesse abusivement avancée hier, celle d'une unification du monde par la démocratie et par le marché, alors qu'il s'agit plutôt d'un morcellement, sous l'impulsion de forces néo-nationalistes, que l'on croyait remises dans les placards de l'histoire, mais qui, à bien y regarder, sont actives en Europe comme dans le reste du monde.

Et cette crise politique qui n'en finit pas de l'autre côté du Rhin. La successeuse, pressentie, d'Angela Merkel, Annegret Kramp-Karrenbauer (AKK), a finalement renoncé à briguer la tête de la CDU. Il faut dire que, l'alliance des voix de la CDU et de l'extrême droite dans le Land de Thuringe, fait désordre dans une Europe se voulant la garante et la gardienne des valeurs démocratiques. Comment l'UE va-t-elle s'y prendre pour gérer et se sortir de ce guêpier ? Quelles en seront les conséquences sur l'axe franco-allemand en particulier et sur l'UE plus globalement ? Le « divisionavirus » s'est introduit dans les tissus de l'Europe. De quelle pharmacopée les Etats membres et Bruxelles disposent-ils ? La réponse est bien incertaine. Quoi qu'il en soit, la crise du multilatéralisme s'insinue au sein même de l'UE.

ENCHEVÊTREMENT DES RISQUES

La société du risque est donc bel et bien une réalité. Les virus se propagent au sens propre comme au sens figuré. Des humains vers les animaux, ou inversement, des humains vers les humains, et, globalement vers l'activité économique, jusqu'aux confins du politique. Ils s'articulent. Les réponses devraient être multilatérales, encadrées par une gouvernance mondiale qui, aujourd'hui, fait cruellement défaut.

Tensions entre l'OMS et les autorités chinoises, incapacité de l'OMC à contrôler l'amplification de la contraction des flux commerciaux, celle-ci faisant peser une menace sur la croissance de l'économie mondiale. Le paradoxe, c'est une mondialisation qui se démondialise, tandis que les risques, eux, se globalisent et apportent leur lot de peurs. Monde anxigène, mais monde passionnant. Au travail pour le comprendre, et pour apporter quelques esquisses de solutions.

Contact : Thierry Pouch

JEFTA, AU BÉNÉFICE DES EXPORTATIONS AGROALIMENTAIRES

L'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre le Japon et l'Union européenne (JEFTA) a permis de donner un coup de fouet aux exportations agroalimentaires de l'Union européenne. La France profite en partie de cet accord gagnant pour l'agriculture, mais des marges de progression conséquentes existent encore.

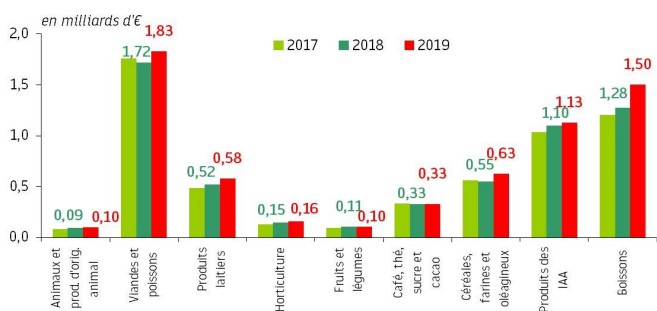
Dans un communiqué de presse du 31 janvier 2020¹, la Commission européenne présentait un point d'étape de la mise en œuvre du JEFTA et de l'état des échanges bilatéraux entre les deux zones jusqu'en novembre 2019. La récente mise à jour des données Eurostat nous permet d'affiner davantage les résultats de ces échanges, et de dresser un bilan annuel définitif des échanges agroalimentaires pour l'année 2019.

LE QUATUOR GAGNANT VINS-CÉRÉALES-VIANDES-FROMAGES

Les exportations agroalimentaires européennes à destination du Japon ont progressé de 8,9 % entre 2018 et 2019, s'établissant ainsi à plus de 6,36 milliards d'euros contre 5,84 milliards d'euros l'année précédente. Sans surprise, les exportations de boissons (principalement de vins) expliquent la plus grande part de cette progression, ces dernières pesant pour 44 % de la croissance des échanges agroalimentaires avec le Japon. Les quantités supplémentaires de vins européens exportées s'élèvent à 240 mille hectolitres (l'équivalent de 120 millions d'euros en valeur). Les trois autres secteurs qui ont le plus bénéficié de cet accord sont les céréales-oléagineux, les produits laitiers et plus spécifiquement les viandes. En effet, les exportations de viandes européennes vers le Japon culminent à plus de 1,5 milliard d'euros pour l'année 2019 contre 1,4 milliard en 2018, toutefois avec une très forte concentration de ces exportations sur la viande de porc et au bénéfice des opérateurs espagnols et danois.

Les exportations cumulées de viande porcine de ces deux pays dépassent ainsi les 941 millions d'euros en 2019, et témoignent notamment de l'adaptation rapide des filières espagnoles à l'ouverture des marchés des pays tiers, l'Espagne étant d'ailleurs devenue le premier exportateur européen vers le Japon devant le Danemark en l'espace de deux ans. Une progression qui confirme un peu plus son leadership dans le commerce porcine européen vers les pays tiers, et qui devrait se consolider au regard de la baisse des tarifs douaniers étalée sur 10 ans prévue dans le JEFTA pour les importations japonaises de viande porcine. Concernant les autres filières évoquées, les exportations de produits céréaliers-oléagineux et de produits laitiers (fromages pour l'essentiel) ont respectivement progressé de 14 % et de 12 % sur la période 2018-2019, soit un gain total de 121 millions d'euros à l'exportation.

Graphique 1 - Exportations agroalimentaires UE-Japon



2454 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : Eurostat, traitement APCA

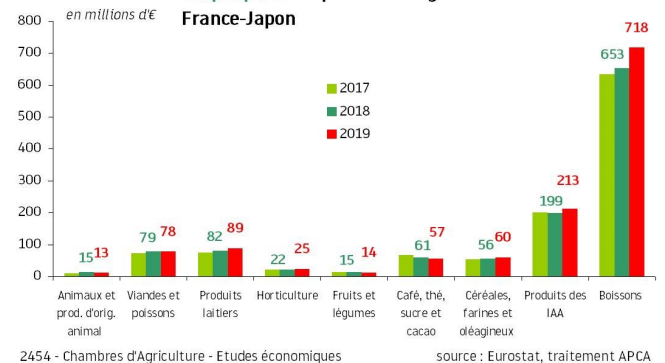
¹<https://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=2107>

LA FRANCE PEUT MIEUX FAIRE

Le bilan de cette première année du JEFTA pour les filières agroalimentaires françaises montre une forte concentration des gains à l'échange sur le secteur des boissons et des vins. Les exportations du secteur se sont accrues de 10 % entre 2018 et 2019 et s'élèvent désormais à 718 millions d'euros en 2019, permettant au passage de redonner un peu d'oxygène à une filière très inquiète des répercussions induites par la guerre commerciale menée par Donald Trump. Pour rappel, depuis octobre 2019, des taxes à l'importation à hauteur de 25 % sur les vins français ont été instaurées par l'administration américaine dans le cadre du contentieux opposant l'Union européenne et les USA sur le dossier Airbus. Dans le sillage des vins, les exportations de fromages français ont également profité de cette embellie avec un accroissement des expéditions de 9 % en valeur (soit 7 millions d'euros de plus entre 2018 et 2019).

Cependant, les exportations de viandes françaises vers le Japon restent très modérées par rapport à ses concurrents européens, ces dernières n'ayant que faiblement augmenté (et même diminué en valeur si l'on retire les préparations alimentaires à base de viande) depuis un an. Le manque de capacités industrielles pour traiter des volumes importants et le défaut de différenciation des produits français par rapport aux autres pays européens expliquent ce manque de dynamisme. Les exportations françaises de viande porcine stagnent dans une fourchette comprise entre 14 et 15 mille tonnes depuis 2016, et les volumes expédiés de viande bovine n'ont pas dépassé les 100 tonnes en 2019 (viandes fraîches + réfrigérées). Concernant ce dernier produit, la différence est flagrante avec la Pologne et l'Irlande qui ont rapidement su orienter leurs outils industriels et répondre aux exigences sanitaires du Japon puisque leurs exportations de viande bovine se sont accrues de 1 800 tonnes et de 742 tonnes en l'espace d'un an. Toutefois, signalons la reprise intéressante des exportations françaises de produits volaillers après l'embargo sanitaire dû à l'épisode d'épizootie aviaire au niveau national entre 2015-2016. Ces exportations s'élèvent désormais à 477 mille euros contre 134 mille euros en 2018.

Graphique 2 - Exportations agroalimentaires France-Japon



2454 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : Eurostat, traitement APCA

Le premier bilan de la mise en œuvre du JEFTA apparaît donc assez positif pour l'agriculture européenne, qui bénéficie de l'ouverture d'un marché à fort pouvoir d'achat et fortement dépendant de l'extérieur pour ses approvisionnements alimentaires. On rappellera que le Japon affiche un déficit agroalimentaire de 60,5 milliards de dollars en 2019 (source : calculs APCA d'après Comtrade). Mais le placement stratégique des produits français, à l'exception des produits viticoles et fromagers, pose question au regard de la forte progression des exportations de ses concurrents européens. Les opérateurs français auraient pourtant tout intérêt à se projeter rapidement sur ce front agroalimentaire à l'Est du globe.

Contact : Quentin Mathieu

CINQ ANS APRÈS LA FIN DES QUOTAS LAITIERS : QUEL BILAN POUR LA FRANCE ?

La décision de procéder à l'abrogation des quotas laitiers en Europe en avril 2015 a, on le sait, provoqué une grave crise laitière, qui s'est étalée sur plusieurs années. Cette crise n'a toutefois pas touché de manière uniforme les principaux pays producteurs de lait de l'UE. Abrogation des quotas et crise sur les marchés laitiers ont été à l'origine d'une vaste restructuration de la production, qui ne s'est pas toujours déroulée en faveur des éleveurs hexagonaux. Cinq ans après la sortie des quotas laitiers, quel bilan peut-on tirer ?

L'instauration des quotas laitiers en 1984 n'avait pas fait l'unanimité au sein des agriculteurs des Etats membres de l'UE. Bridés dans leur stratégie de croissance de l'offre, certains d'entre eux n'avaient cessé de caresser l'espoir d'une fin plus ou moins prochaine des quotas, afin d'enclencher une dynamique d'augmentation des volumes. Ce sont les pays situés au Nord de l'UE qui ont anticipé, parfois sur deux campagnes, la sortie des quotas laitiers, au point de payer des pénalités financières prévues par les règlements européens. La perspective d'une croissance de la demande mondiale de produits laitiers, associée à des décisions des pouvoirs publics facilitant la production (aides aux investissements et fiscalité favorable notamment), ont encouragé les éleveurs du Danemark, d'Allemagne, des Pays-Bas, à produire davantage de lait.

PRESSIONS CONCURRENTIELLES ACCRUES

Par comparaison avec le début des quotas laitiers, la France a produit moins de lait. La sortie des quotas ayant occasionné une nette hausse de la collecte dans les pays du Nord, les éleveurs hexagonaux ont pris de plein fouet une concurrence intra-européenne d'autant plus violente que la demande mondiale de produits laitiers – en Chine en particulier – était en train de se retourner. Il en a découlé pour la France une perte de compétitivité des produits laitiers sur le marché intra-communautaire, l'excédent commercial passant de +1,6 milliard avant la fin des quotas, à +400 millions en 2018, perte qui, en dépit de l'ampleur de l'excédent dégagé sur les Pays Tiers, n'a pu être totalement compensée. Comme dans d'autres secteurs, la France se distingue par une augmentation des importations de fromages, en particulier ceux entrant dans la fabrication de plats cuisinés. Cette évolution ne doit pas pour autant conduire à noircir le tableau des performances françaises sur les produits laitiers. Le solde des échanges extérieurs demeure nettement positif en 2019, puisqu'il s'est fixé à près de +2,7 milliards d'€, contre 2,4 en 2018, les fromages restant stables à +1,4 milliard.

DE MOINS BONS RÉSULTATS POUR LES ÉLEVEURS FRANÇAIS

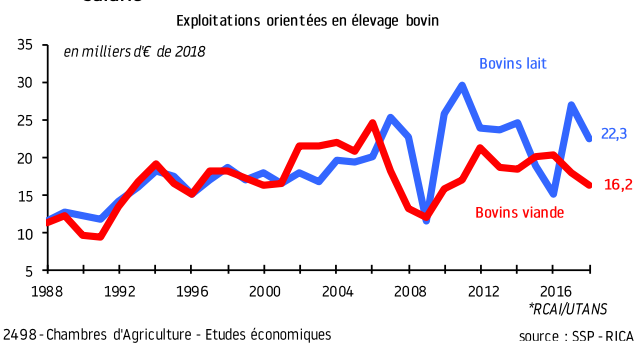
Un regard microéconomique en matière de prix et de coûts de production montre que les éleveurs laitiers français se distinguent par des prix payés au producteur inférieurs à leurs homologues danois ou néerlandais (sur une décennie, le prix du lait au Danemark et en Hollande est de 24€/tonne et de 37€/tonne au-dessus du prix français), et des coûts supérieurs à leurs concurrents irlandais. Cette différenciation des prix s'explique par des primes versées aux producteurs de lait biologique au Danemark, aux producteurs de lait de pâturage en Hollande, à des économies d'échelle, ainsi qu'à des pratiques commerciales plus agressives dans ces deux pays comparativement à ce qui existe en France.

De plus, l'organisation des filières est fortement structurée par les coopératives danoise et néerlandaise, qui payent mieux leurs éleveurs que dans le cas français.

En Irlande en revanche, la faiblesse des coûts de production, inséparable du système herbager dominant, permet aux éleveurs de compenser l'infériorité du prix par rapport à la France (moyenne décennale de 312€/tonne contre 336 en France). Cette maîtrise des coûts en Irlande a d'ailleurs permis aux éleveurs de traverser la crise laitière de l'après-quota sans trop de difficultés.

Si l'on ajoute à ces différentiels de prix et de coûts, des gains de productivité du travail plus faibles et qui progressent désormais moins vite en France, on obtient un revenu se situant en dessous de celui des principaux pays producteurs. Sur la moyenne des années 2013-2017, le revenu des éleveurs laitiers avant impôt et par unité de travail non salarié se situe aux alentours de 21 000 €, contre 40 300 aux Pays-Bas, 49 100 au Danemark et 51 200 en Irlande. En France, le revenu des éleveurs s'inscrit tendanciellement en baisse depuis dix ans.

Graphique - Revenu Courant Avant Impôts par actif non salarié*



QUELLES PERSPECTIVES ?

Les conséquences de la sortie des quotas laitiers en Europe ne sont sans doute pas encore totalement connues. Cinq ans après la sortie effective, les producteurs français n'ont pas retiré les bénéfices d'un marché qui n'est plus encadré, comparativement à leurs principaux concurrents. Il est probable que la concurrence reste vive dans les années à venir, d'autant plus qu'un pays comme la Pologne (cinquième producteur de l'UE désormais), qui monte en puissance, détient d'importantes réserves de productivité, lui permettant d'entrevoir une nouvelle phase de conquête de parts de marché. D'autres en revanche sont exposés, à l'instar du Danemark, à des perspectives moins favorables (endettement, besoins en capitaux élevés, progrès technique coûteux, faible taux d'installation...).

Il ressort de ce bilan – somme toute trop synthétique – que, pour les cinq prochaines années, c'est bien dans la variété des modèles de production (qualité, territoire, pratiques d'élevage, savoir-faire, recours à l'automatisation, substitution capital-travail...) et d'exportation, dans l'organisation des filières, que se joueront les performances des élevages laitiers dans l'UE¹. Sur un marché libre, les éleveurs français font l'expérience d'une UE devenue un espace de rivalités productives et commerciales.

Contact : Thierry Pouch

¹ Voir pour davantage de détails, IDELE (2019), *L'Europe laitière du Nord dans l'après-quotas. La concurrence atténuée amplifie les différences*, Economie de l'Élevage, numéro 502, octobre.

L'UNION EUROPÉENNE A MAL À SA CROISSANCE

Il est de nos jours évidemment malavisé de parler de la croissance économique, tant les messages alarmistes et acrimonieux sont puissants dès qu'est évoqué le *Produit intérieur brut* (PIB) et surtout ses externalités négatives sur l'environnement. Un souci de cohérence suggère tout de même de se pencher sur les dernières prévisions de croissance établies par la Commission européenne.

Car, pour effectuer la transition vers une économie qualifiée de bas carbone, ou, pour ce qui est du secteur agricole, vers l'agroécologie, il est requis de déployer des investissements massifs pour changer de paradigme productif. Et ces investissements se chiffrent en centaines de milliards d'€.

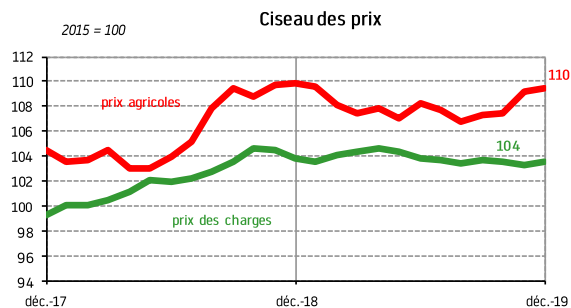
Pour se lancer dans ce type d'investissements, qu'ils relèvent de la sphère publique ou du privé, il est requis d'avoir une visibilité économique, au moins de moyen terme, dont la fonction est d'apporter des garanties aux investisseurs, en matière de rentabilité du capital investi. Or, manifestement, à la lecture des prévisions de la Commission pour 2020-2021, cette visibilité fait défaut. L'Union européenne est comme installée dans une croissance atone, voire carrément faible. La progression du PIB ne serait que de 1,4% en 2020 et en 2021.

En cause, les effets encore palpables de la guerre commerciale menée par Donald Trump, laquelle, si elle connaît une trêve avec Pékin, n'en est pas pour autant terminée, surtout avec Bruxelles. Ensuite, la contraction du commerce mondial de marchandises se poursuit, inséparable de la guerre commerciale pour une part, mais aussi imputable au ralentissement économique de plusieurs pays émergents. Et encore, les prévisions de la Commission restent prudentes s'agissant des répercussions du BREXIT en 2021, donc après la phase de négociations avec Bruxelles, et des séquelles que laissera le Coronavirus sur les indicateurs économiques qui, pour l'heure, commencent à être affectés par la propagation de l'épidémie. Moins dépendante des exportations que l'Allemagne, la France semble mieux s'en sortir (+1,2% en 2021) que sa voisine d'Outre-Rhin (+1,1% en 2021, après une année 2019 compliquée, +0,6% de croissance du PIB).

De si faibles taux de croissance constituent une bien mauvaise nouvelle pour les investisseurs. Dans la perspective de la formation d'une économie bas carbone, qui nécessite des milliards d'€ d'investissements et par voie de conséquence des dépenses publiques autrement plus élevées que ce que proposent la Commission européenne et certains Etats membres dans le prochain Cadre Financier Pluriannuel (CFP), l'attentisme ne peut qu'être privilégié, même si les taux d'intérêt restent attractifs. L'incitation à investir est étroitement subordonnée au flux de revenu que les firmes escomptent retirer de l'engagement de leurs capitaux dans une économie en phase de mutation radicale des processus de production. La concrétisation de cette mutation reste pourtant encore bien hypothétique.

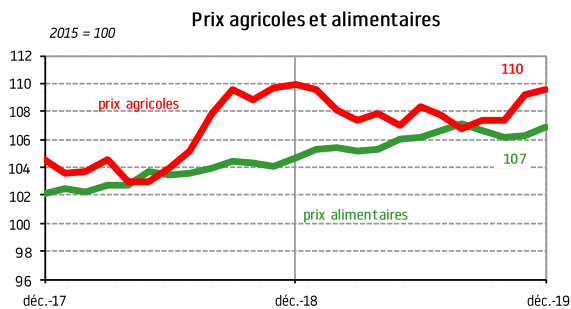
L'UE s'est-elle donc installée depuis de nombreuses années sur un sentier de stagnation séculaire ? Plusieurs facteurs confirment cette tendance (démographie, faibles gains de productivité, réglementations trop lourdes, épargne abondante...). Avec de telles perspectives de croissance, la Commission européenne est au milieu du gué. Comment garantir le déploiement du projet de *Green Deal* avec aussi peu de croissance et avec un CFP aussi étriqué ?

Contact : Thierry Pouch



APCA - Etudes économiques

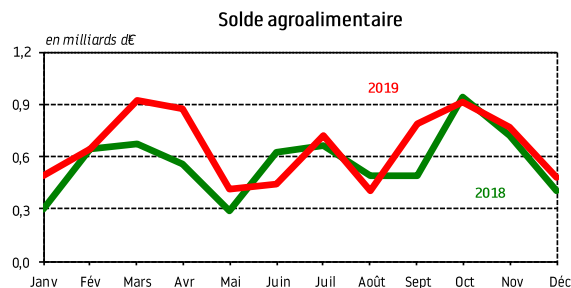
source : INSEE



APCA - Etudes économiques

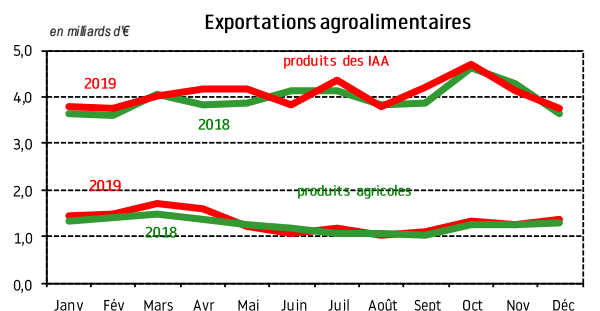
source : INSEE

(Source : INSEE)	En 1 mois	En 12 mois	En 24 mois
prix alimentaires	0,6%	2,1%	4,7%
prix agricoles	0,3%	-0,4%	4,8%
prix des charges	0,3%	-0,2%	4,3%
inflation	0,4%	1,5%	3,1%



APCA - Etudes économiques

source : Douanes



APCA - Etudes économiques

source : Douanes

Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)		
En milliards d'€	En décembre	Cumul 12 mois
2019	0,481	7,866
2018	0,401	6,789

